

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE
PROJET D'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 222 ROUTE 323 À
BRÉBEUF TENUE PAR LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF**

**LUNDI LE 3 AVRIL 2023, À LA SALLE COMMUNAUTAIRE, TENUE
IMMÉDIATEMENT APRÈS L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**

Séance dûment convoquée par avis publics affichés le 16 mars 2023 et publié dans le Journal
L'information du Nord de Mont-Tremblant, du mercredi 22 mars 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Martin Tassé, M. André Ste-Marie, Mme Marie-Josée Lebel,
M. Pierre Gauthier, M. Peter Venezia et M. Marc L'Heureux, maire.

ÉTAIT ABSENT : M. Pierre Trudel

Le directeur général, M. Pascal Caron est la greffière-trésorière, Mme Annie Bellefleur sont
aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté, le président de l'assemblée déclare la séance ouverte. Il est
20h48.

**2. PRÉSENTATION DU PROJET D'ACQUISITION DE L'IMMEUBLE
SITUÉ AU 222 ROUTE 323 À BRÉBEUF**

Monsieur Pascal Caron, directeur général, explique le projet d'acquisition de l'immeuble
situé au 222 route 323 à Brébeuf. Il en décrit la proposition reçue de Desjardins relativement
aux modalités de financement et aux obligations y découlant. Il en explique la position
stratégique de l'emplacement et les projets d'utilisation possibles. De plus, il explique les
démarches à suivre pour l'acquisition, dont la tenue d'un registre ce jeudi 6 avril 2023.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire, les conseillers et la direction répondent aux questions et/ou commentaires émis
par les contribuables présents.

4. LEVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Tassé propose la levée de la séance. Il est 21h03.

ADOPTÉE

230062